



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 12 décembre 2024

Objet de la délibération

BILAN POLITIQUE DE LA VILLE 2023

Le douze décembre deux mille vingt-quatre à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le cinq décembre deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Stéphane LOHÉZIC , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

André HARTEREAU pouvoir à Philippe PERRONNO .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Pascal LE LIBOUX désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Politique de la Ville

N° 2024.12.007

BILAN POLITIQUE DE LA VILLE 2023

Rapporteur : Nadia SOUFFOY

Le Décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015, prévoit que chaque année un bilan des actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville soit présenté à l'Assemblée délibérante.

Ce bilan détaille les éléments suivants :

- Le contrat de ville de Lorient Agglomération, le cadre législatif du contrat de ville, les instances de pilotage et de suivi du contrat de ville et le service politique de la ville,
- Un éclairage est donné sur la programmation annuelle, les étapes de la programmation, le financement des actions, le quartier prioritaire.

Un focus sur l'année 2023 est ensuite développé avec :

- Le rappel des priorités de l'appel à projet Politique de la ville 2023
- La programmation de la ville 2023 :
- Thématique Cadre de vie et renouvellement urbain ;
- Thématique Cohésion Sociale ;
- Thématique emploi et développement économique.
- Les Colos apprenantes
- Les autres actions dans le quartier de Keriou Ker
- La Gestion Urbaine Sociale de Proximité
- La rédaction du Contrat de ville « Quartiers 2030 »
- Les actions en image

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015,

Vu le contrat de ville de Lorient Agglomération signé le 11 juillet 2015,

Vu la présentation au Bureau Municipal du 18 Novembre 2024,

Vu la présentation en Commission « Vie » du 26 novembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **PREND ACTE** du bilan Politique de la Ville d'Hennebont 2023

Le conseil prend acte,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr